ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES

LE 13 MAI 2026

RAPPORT SUR LES RÉSULTATS DU VOTE

conformément à l'article 11.3 du *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue*

À la suite de l'assemblée générale annuelle et extraordinaire des actionnaires de Nouveau Monde Graphite Inc. (la « **Société** ») tenue le 13 mai 2026 (l'« **Assemblée** »), nous vous communiquons par les présentes les résultats du vote obtenus lors de l'Assemblée.

1. Élection des administrateurs

Compte tenu des procurations reçues et des voix exprimées, les personnes suivantes ont été élues administrateurs de la Société jusqu'à la prochaine assemblée annuelle des actionnaires. Les résultats du vote sont indiqués ci-dessous :

Nom du candidat(e)	Résultat	En faveur	En faveur (%)	Contre	Contre (%)
Daniel Buron	Élu	106 718 657	99,84%	171 599	0,16%
Eric Desaulniers	Élu	106 732 707	99,85%	157 549	0,15%
Paola Farnesi	Élue	106 677 140	99,80%	213 118	0,20%
Édith Jacques	Élue	106 680 678	99,80%	209 580	0,20%
Hubert T. Lacroix	Élu	106 717 867	99,84%	172 389	0,16%
Stéphane Leblanc	Élu	106 678 666	99,80%	211 592	0,20%
Nathalie Pilon	Élue	106 686 835	99,81%	204 423	0,19%
Chantal Sorel	Élue	106 666 952	99,79%	223 306	0,21%

2. Nomination de l'auditeur externe et autorisation donnée aux administrateurs de fixer sa rémunération

Compte tenu des procurations reçues et des voix exprimées, PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. a été nommé à titre d'auditeur externe de la Société pour l'exercice en cours et les administrateurs ont été autorisés à fixer sa rémunération, avec les résultats suivants :

En faveur	En faveur (%)	Abstention	Abstention (%)
112 664 827	99,86%	162 224	0,14%

3. Émission d'actions ordinaires à Investissement Québec

Compte tenu des procurations reçues et des voix exprimées, la résolution autorisant, notamment, la Société à émettre à Investissement Québec (« **IQ** ») 33 351 853 actions ordinaires du capital de la Société (chacune, une « **action ordinaire** »), par voie de placement privé, au prix de 1,84 $ US par action ordinaire (le « **placement privé d'IQ** »), le tout conformément à la convention de souscription datée du 9 avril 2026 conclue entre la Société et IQ, a été adoptée à la majorité des voix exprimées par les actionnaires désintéressés présents ou représentés par un fondé de pouvoir à l'Assemblée qui ont voté à l'égard de la résolution (à l'exclusion des votes rattachés, au total, aux 25 637 260 actions ordinaires détenues en propriété véritable ou sur lesquelles un contrôle ou une emprise est exercé, directement ou indirectement, par IQ), avec les résultats suivants :

En faveur	**En faveur (%)**	**Contre**	**Contre (%)**
80 927 383	99,60%	325 614	0,40%

4. Émission d'actions ordinaires au Fonds de croissance du Canada Inc.

Compte tenu des procurations reçues et des voix exprimées, la résolution autorisant, notamment, la Société à émettre au Fonds de croissance du Canada Inc. (« **FCC** ») 44 452 460 actions ordinaires, par voie de placement privé, au prix de 1,84 $ US par action ordinaire (collectivement avec le placement privé d'IQ, les « **placements privés avec des personnes apparentées** »), le tout conformément à la convention de souscription datée du 9 avril 2026 conclue entre la Société et FCC, a été adoptée à la majorité des voix exprimées par les actionnaires désintéressés présents ou représentés par un fondé de pouvoir à l'Assemblée qui ont voté à l'égard de la résolution (à l'exclusion des votes rattachés, au total, aux 19 841 269 actions ordinaires détenues en propriété véritable ou sur lesquelles un contrôle ou une emprise est exercé, directement ou indirectement, par FCC), avec les résultats suivants :

En faveur	**En faveur (%)**	**Contre**	**Contre (%)**
86 739 893	99,64%	309 093	0,36%

5. Placements privés

Compte tenu des procurations reçues et des voix exprimées, la résolution autorisant, notamment, la Société à émettre, par voie de placement privé, 44 452 460 actions ordinaires au FCC, 33 351 853 Actions ordinaires à IQ et 38 043 478 actions ordinaires à ENI International B.V. (« **ENI** »), au prix de 1,84 $ US par action ordinaire (collectivement, les « **placements privés** »), (i) lesquelles actions ordinaires devant être émises aux termes des placements privés représentent, globalement, (A) plus de 25 % du nombre actuel d'actions ordinaires émises et en circulation, sur une base non diluée, et (B) un escompte de 19,56 % par rapport au cours moyen pondéré en fonction du volume sur cinq jours des actions ordinaires à la Bourse de Toronto en date du 9 avril 2026, et (ii) lesquelles actions ordinaires devant être émises aux termes des placements privés avec des personnes apparentées représentent plus de 10 % du nombre actuel d'actions ordinaires émises et en circulation, sur une base non diluée, le tout conformément aux conventions de souscription datées du 9 avril 2026 entre la Société et chacune des sociétés ENI, FCC et IQ, a été adoptée à la majorité des voix exprimées par les actionnaires désintéressés présents ou représentés par un fondé de pouvoir à l'Assemblée qui ont voté à l'égard de la résolution (à l'exclusion des votes rattachés, au total, aux 25 637 260 et 19 841 269 actions ordinaires détenues en propriété véritable ou sur lesquelles un contrôle ou une emprise est exercé, directement ou indirectement, respectivement par IQ et FCC), avec les résultats suivants :

En faveur	**En faveur (%)**	**Contre**	**Contre (%)**
61 061 612	99,43%	350 116	0,57%

6. Modifications aux bons de souscription

Compte tenu des procurations reçues et des voix exprimées, la résolution autorisant, notamment, la Société à conclure les ententes suivantes :

> (a) un certificat de bons de souscription modifié et mis à jour modifiant le certificat de bons de souscription d'Investissement Québec daté du 20 décembre 2024 et représentant 19 841 269 bons de souscription d'actions ordinaires du capital de la Société (les « **bons de souscription d'IQ** ») afin i) de prolonger la date d'expiration des bons de souscription d'IQ jusqu'au 20 décembre 2030 et ii) d'apporter toute autre modification administrative ; et
>
> (b) un certificat de bons de souscription modifié et mis à jour modifiant le certificat de bons de souscription conclu avec Fonds de croissance du Canada Inc. daté du 20 décembre 2024 et représentant 19 841 269 bons de souscription d'actions ordinaires du capital de la Société (les « **bons de souscription du FCC** ») afin i) de prolonger la date d'expiration des bons de souscription du FCC au 20 décembre 2030 et ii) d'apporter toute autre modification administrative, a été approuvé avec les résultats suivants :

a été adoptée à la majorité des voix exprimées par les actionnaires désintéressés présents ou représentés par un fondé de pouvoir à l'Assemblée qui ont voté à l'égard de la résolution (à l'exclusion des votes rattachés, au total, aux 25 637 260 et 19 841 269 actions ordinaires détenues en propriété véritable ou sur lesquelles un contrôle ou une emprise est exercé, directement ou indirectement, respectivement par IQ et FCC), avec les résultats suivants:

En faveur	**En faveur (%)**	**Contre**	**Contre (%)**
61 050 925	99,41%	360 804	0,59%

7. Émissions supplémentaires potentielles

Compte tenu des procurations reçues et des voix exprimées, la résolution autorisant, notamment, l'exercice éventuel des bons de souscription d'IQ et des bons de souscription du FCC ainsi que la conversion d'une débenture convertible non garantie de la Société datée du 8 novembre 2022, telle que modifiée et reformulée le 27 octobre 2025 en faveur d'IQ, lequel exercice ou conversion pourrait permettre à IQ et/ou au FCC de détenir plus de 20 % des actions ordinaires émises et en circulation, sur une base non diluée, a été approuvée à la majorité des voix exprimées par les actionnaires désintéressés présents ou représentés par un fondé de pouvoir à l'Assemblée qui ont voté à l'égard de la résolution (à l'exclusion des votes rattachés, au total, aux 25 637 260 et 19 841 269 actions ordinaires détenues en propriété véritable ou sur lesquelles un contrôle ou une emprise est exercé, directement ou indirectement, respectivement par IQ et FCC), avec les résultats suivants :

En faveur	**En faveur (%)**	**Contre**	**Contre (%)**
61 045 160	99,40%	366 566	0,60%